Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 35 (1884)

Artikel: Notice historique sur le Château de St.-Ursanne
Autor: Chèvre, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-557366

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE CHATEAU DE ST-URSANNE

Par F. CHÈVRE,

Curé - Doyen de Saint - Ursanne.

I

Le Site.

La géographie et la chronologie, au dire de Cicéron et du bon sens, sont les deux yeux de l'histoire. Si au mot *géographie* nous substituons l'expression *topographie*, l'évidence de ce principe sera loin d'en souffrir. Telle était sûrement la manière de voir de notre fécond et regretté collaborateur M. Quiquerez. Sa biographie, écrite par une plume éminente et amie, nous le montre parcourant dans tous les sens notre beau Jura, et portant ses pas, au prix de fatigues sans cesse bravées, partout où son regard était appelé par ses études variées sur le double terrain de la géographie et de l'histoire.

Nous ne pouvons mieux commencer cette étude sur le château de St-Ursanne, qu'en suivant à la fois le principe cicéronien et l'exemple de notre infatigable chercheur de pierres et de chartes, ou de chartres, comme il s'exprimait lui-même.

Pour nous faire une idée du site qu'occupait le château de St-Ursanne, nous sortons de la ville de ce nom par la porte Monnat, appelée aussi la porte de St-Hippolyte (du Doubs). Au sortir de cette porte, si le voyageur l'honore d'un regard, il apercevra vers le sommet de la tour carrée, qui surmonte la porte, les armes mutilées par la Révolution, du prince-évêque Conrad de Roggenbach avec le millésime de 1664, date de la restauration de la porte et

de la tour. Au-dessous, dans une niche, avec la date de 1711, la statue de St-Ursanne, qui semble avoir été respectée du marteau révolutionnaire, tandis que ce même marteau effaçait et broyait dans les armes de la ville, qui sont plus bas, la crosse épiscopale aux mains de l'*ours de sable debout sur son écu d'argent.*

De la porte Monnat, nous tournons brusquement nos pas à droite, pour les diriger vers le nord. Bientôt nous remarquons le rocher magnifique et vraiment pittoresque qui protège de son front arrondi la grotté élevée, où le pieux fils de l'Irlande et de Colomban, le frère d'armes et l'ami de St-Gall, l'apôtre de Bienne, devenu le solitaire du Doubs, fondait sans s'en douter, il y a douze siècles et plus, le monastère qui porta son nom et la ville qui en perpétue le noble et doux souvenir.

Nous saluons en passant ce rocher, avec sa grotte où va prier la génération actuelle sur les traces de vingt générations, qui ont laissé là l'empreinte de leurs genoux. L'entrée du sentier ou de l'escalier qui monte à la grotte par cent quatre-vingt-dix-huit marches, est quelque peu monumentale. Au-dessous de la statue du saint qui, revêtu de la chasuble, prêche l'Evangile, on voit avec la date de 1688, ces quatre majuscules : J. H. R. C. C'est le nom avec les armes au-dessous, du restaurateur de l'avenue et de la chapelle de St-Ursanne, après les ruines de la guerre de Trente ans. Il se nommait Jean Henri Richard Guenin. Sa famille, originaire de Delémont, possédait des biens assez considérables aux Franches-Moniagnes, et spécialement à Saignelégier.

Poursuivant notre route, nous laissons à gauche la source que St-Ursanne, dit la légende, a fait jaillir par sa prière du pied de la montagne. L'eau de cette source, d'une fraîcheur et d'une limpidité sans égale, est assez abondante pour alimenter sept fontaines dans la ville et mouvoir de son excédant les roues d'une scierie, aujourd'hui détruite par le feu, et qui fut autrefois pendant plus de deux siècles le moulin Choullat, dit aussi le moulin

Händel, parce qu'il appartint successivement à des propriétaires de ces deux noms.

Près de la roche Oudat, qui a dû servir au temps des Celtes, à des pratiques religieuses, disons mieux, superstitieuses, nous nous dirigeons vers l'est, en longeant le pied de la colline. Nous traversons la ligne à l'entrée nord du tunnel du château, et à quelques centaines de mètres au-delà, nous revenons soudain sur nos pas. Cette fois, nos pieds foulent les dernières traces du chemin qui conduisait les voitures au château. Nous franchissons d'un pied rapide le terrain glissant qui surmonte la bouche du tunnel, et nous voici au sommet de la colline, ou de la petite *côte* appelée vulgairement *la Côtatte*.

Déjà le Doubs fait entendre le bruit de ses eaux. Un pas encore, et nous le voyons dérouler avec grâce la majesté de ses flots tour à tour d'émeraude et d'azur.

Un peu plus loin, nous passons devant une des rares et belles curiosités de la nature dans notre Jura. C'est une grotte, percée à jour, à laquelle donne accès une ouverture presque assez grande pour qu'on n'ait pas à se baisser, et qui se déploie sur le versant nord du rocher, d'où l'on voit passer à ses pieds, en sifflant ou en grondant, la locomotive avec ses chars rapides (1).

Quittons cette grotte, et gagnons enfin la hauteur où s'élevait comme un nid d'aigle le château de St-Ursanne, le vieux manoir des âges gothiques, le *castrum* de Jean de Vienne et des princes-évêques de Bâle.

Après avoir franchi un fossé qui fut, pendant des siècles, le pont-levis du château, nous voici arrivés sur la plateforme assez vaste qui fut son emplacement. On n'y voit plus, hélas ! que des ruines amoncelées et couvertes de ronces. De ce sommet, un magnifique horizon, bien que restreint, se déroule à nos regards.

(1) En parlant de grottes, nous ne pourrions oublier ici les deux vastes cavernes qui s'enfoncent dans la Côtatte, à une profondeur et avec des dimenssions à peu près égales à celles de Ste-Colombe, près d'Undervelier. Les ouvertures de ces deux magnifiques grottes sœurs, sont au-dessous des ruines du château, du côté du midi.

Devant nous s'élève au midi, baignant ses pieds dans le Doubs, la montagne qui porte le nom bien trouvé de Clos du Doubs. Plus loin que Montenol, c'est à dire le haut du mont, notre vue est arrêtée par les sommets les plus élevés du Clos du Doubs. C'est le Chételay, au flanc méridional duquel se trouve Châtillon : deux noms, on voudra bien le remarquer, qui n'ont rien de celtique, mais qui sont éminemment romains (1).

Si, du midi, nous portons nos regards vers le nord, nous verrons au-dessous de nous le joli hameau d'Outremont, dont les blanches maisons semblent suspendues aux cîmes du Lomont. Et franchissant par la pensée le sommet de la montagne, nous allons par Outremont nous butter à cet autre sommet dont le nom est à jamais immortalisé par le fier conquérant des Gaules. Nous dirons tout à l'heure pourquoi nous portons jusqu'à ce sommet le regard, non de notre œil, mais de notre pensée.

Saluons encore d'ici la petite cité du Doubs, paisiblement assise à nos pieds. Saluons-la avec sa Collégiale dont l'existence remonte au temps où la Reine Berthe filait et en jetait les fondements : saluons comme une relique du passé ce monument le plus antique du Jura, entouré en fer à cheval des anciennes maisons qu'habitèrent pendant sept siècles les chanoines du Chapitre, et son chef, seigneur de la ville et de la Prévôté de St-Ursanne. Et après avoir rempli ce devoir de pieux respect, essayons de dire

II.

Les origines du château de St-Ursanne

Il est une manière d'écrire l'histoire qui nous déplaît, parce qu'elle n'est point rationnelle ni philosophique. Elle consiste à ne vouloir considérer comme historique et historiquement certain que ce qui est écrit. Comme s'il n'y

(1) Il en est de même de Chéteval, situé dans le même rayon, à peu de distance du Doubs.

avait de certain que ce qui est écrit ! Et comme si tout ce qui est écrit était absolument certain ! Il est écrit dans un document du dernier siècle que l'étymologie de Bellelay vient de je ne sais quelle *laie* admirablement *belle,* aperçue par Siginand, prévôt de Moutier. Cette fable, inventée à plaisir pour expliquer l'étymologie du nom de Bellelay, en est-elle pour autant plus vraie ou même plus vraisemblable ? Par contre, nul document, aucun monument ne nous montre l'heureuse invasion du christianisme dans nos vallées et nos montagnes Rauraciennes dès les trois premiers siècles de notre ère. Est-ce à dire qu'on doive rejeter à *priori* et comme non historique la présence et l'action du christianime dans nos contrées à l'époque dont nous parlons ? Il n'y a donc pas que les parchemins, les documents poudreux, qui fassent autorité en histoire. La légende dépouillée du merveilleux qui lui sert de cadre, les traditions populaires, les noms anciens donnés aux sites et aux localités d'uu pays, et enfin l'induction philosophique sont autant de critères de certitude dont l'historien consciencienx et éclairé doit tenir un compte sévère, s'il veut que l'histoire soit, suivant sa définition, le récit vrai des événements passés.

Ces considérations, dictées par une philosophie saine et sans préjugés, n'avaient pas échappé au regard perspicace de M. Quiquerez. C'est en s'aidant tour à tour de ces divers moyens d'arriver à la vérité historique, bien que çà et là son imagination trop vive l'ait fait quelquefois dérailler, que l'auteur du *Mont-Terrible et des établissements romains dans le Jura* a su nous retracer d'une main ferme, et avec une grande sûreté de coup-d'œil, les camps, les vigies, les *specula* établis dans notre pays par les conquérants de la Montagne des Celtes, la *Rauracie.* (1)

(1) Le mot de *Rauracie*, d'après M. Sérasset, ne signifie pas autre chose que *Montagne*, ou *pays de Montagnes*. C'est ainsi que notre pays, à bon droit, était appelé par les Celtes de la plaine. Leurs frères, établis dans nos montagnes, étaient déjà les *Montagnards Raurach*.

Or, dans le système de défense des Romains, système logiquement exposé par M. Quiquerez, voici en ce qui concerne la région dubienne, ce qu'il établit, et nous sommes en droit, nous semble-t-il, de l'admettre sur son autorité.

Pour protéger le camp de Jules César contre toute agression inattendue du côté des Montagnes du Doubs, un poste, une station militaire se trouvait établie, exigée par la stratégie d'alors, au sommet du Lomont, au sud et vis-à-vis du camp Romain. Par rapport à ce camp, cette station était *au-delà du mont*, c'est-à-dire de son sommet, en latin *ultra montem*, devenu en français *Outremont*. Il y avait donc à Outremont, dès la période romaine, tout au moins une tour d'observation occupée par un détachement de l'armée romaine (1). Mais ce n'est pas tout. Voici qu'en face et au midi de ce point occupé militairement se dresse dans le Clos du Doubs, le fier sommet nommé le Chételay. Comme ce nom l'indique, toujours d'après M. Quiquerez, et nous souscrivons pleinement à son affirmation, le Chételay était à son tour occupé par une *specula*, ou tour romaine. C'était, en effet, un point d'observation très-important. Le Chételay commande le cours du Doubs dans toute l'étendue de son coude. Et la vallée du Doubs, qu'on ne l'oublie pas, était incontestablement habitée avant l'arrivée des Romains dans nos vallées rauraciennes (2). En outre, le Chételay correspondait aux Roches de St-Brais et au plateau nommé le Ban, où s'élevaient d'autres tours, au service des troupes romaines.

D'un autre côté, en revenant sur nos pas, que trou-

(1) A Quiquerez, Mont-Terrible, p. 206.

(2) Les *Basler Nachrichten* du 15 septembre dernier (1884) parlent d'antiquités de l'âge de la pierre, flèches, pointes de flèches et lances de pierre, trouvées près de St-Ursanne dans un canal qu'on creuse aux abords du Doubs. Or le tout se réduit, en fait, à des bélemnites faciles à reconnaître au premier coup d'œil.

vons-nous ? Ne faut-il pas que les deux postes militaires d'Outremont et du Chételay soient reliés sur les bords du Doubs par un poste intermédiaire ? Or, deux sommets seuls peuvent se disputer l'honneur d'être ce poste. C'est, à l'ouest de la source de Saint-Ursanne, le Taureau, et à l'est la Côtatte. Mais le premier sommet est accessible de toutes parts. Le second est fortifié de deux côtés par des rochers abrupts et qu'il est impossible de gravir. Evidemment, ce site est tout marqué pour être le trait d'union entre Outremont et le Chételay. Une *specula* s'y élève, et telle est à nos yeux, comme nous allons l'expliquer, la première origine du château de Saint-Ursanne. L'hypothèse de cette origine, justifiée par la stratégie romaine, est en tout cas mieux fondée encore, que celle d'une origine également romaine attribuée, non sans raison, comme nous le démontrons dans un autre travail (1), au château de Montvoie sur les bords du Doubs.

III

Le château du moyen-âge

On sait ce que devinrent, dès le IVe siècle, les établissements romains dans nos contrées. Repoussés par les fils du Nord, que les Romains se plaisaient à appeler du nom de Barbares, et qui l'étaient bien un peu, la civilisation de Rome vit s'écrouler derrière elle, avec ses camps retranchés, tous les édifices en pierres ou en bois qui s'y rattachaient comme les branches à la tige de l'arbre.

A leur tour, les Franks succédèrent aux Romains et aux Barbares. Ils éprouvèrent le besoin d'affermir, de fixer leur domination sur la Rauracie conquise. Les généraux et les principaux officiers des Franks se partagèrent le pays ; ils en devinrent les seigneurs, les nobles. Pour demeurer les maîtres, ils se bâtirent des *castella,* des *Wachtthürmer,* des maisons fortes, et fortement retran-

(1) Histoire du Château de Montjoie, manuscrit.

chées. Et tout naturellement, ils ne trouvèrent pas dans ce but de position plus avantageuse, ni d'une défense plus facile, que les points culminants qui avaient été occupés par les légions de la vieille Rome.

Et lorsque les Bourguignons vinrent ensuite s'emparer de nos vallées et de nos montagnes, ils n'eurent rien de plus pressé que de conserver ou de relever ces mêmes *castella,* ces *Wachtthürmer,* qui avaient abrité les Franks repoussés ou vaincus par eux.

Est-ce à cette époque reculée, franque ou bourguignonne, qu'il faut faire remonter la construction du vieux castel de Saint-Ursanne sur les ruines de la spécula romaine ? Pourquoi non ? C'est toute notre réponse. Comme nous n'avons point de preuves qui justifient l'hypothèse assez vraisemblable de la première construction de notre château par les Franks ou les Bourguignons, nous n'affirmons rien d'une manière absolue. Le champ est ouvert aux conjectures. Nous attendons à cet égard que la lumière se fasse plus grande sur l'histoire de notre pays pendant cette double période de silence et d'obscurité.

Ce que nous pouvons toutefois affirmer, c'est que le château existait en 1333. Le 18 janvier de cette année (1), l'évêque Jean de Châlons est à St-Ursanne, où il rend un jugement arbitral concernant un nouveau cimetière à établir auprès de l'église de Porrentruy nouvellement reconstruite. Or cette sentence, « munie du scel de l'évêque, en pure vérité, est faicte et donnée, dit le juge, *en nostre chattel de Saint-Ursanne,* lou lundy prochain après feste saint Hylaire l'an de grâce courrant par mil trois cens et trente et trois au moys de janvier. »

Est-ce à dire que le *chattel* de Saint-Ursanne, tel qu'il existait alors, ne remonte qu'à cette époque ? Nous ne le pensons pas. Nous le croyons plus ancien. Nous remontons même au-delà de l'illustre ami de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, Henri d'Isny, qui fit bâtir en 1284,

(1) Trouillat, Monuments III, 426.

plusieurs châteaux, entre autres celui de Roche-d'Or. Voici nos raisons :

Dès l'an 1173 (1), nous trouvons mentionnés dans l'histoire les sires ou nobles de Saint-Ursanne. Ils ne sont ni ducs ni comtes. Ce sont de simples chevaliers ou écuyers, *equites*, *milites*.

Mais enfin, c'est la famille noble des bords du Doubs. Cette famille a eu son castel. Où s'élevait-il ? Quel pouvait-il être, sinon sur la hauteur qui dominait le monastère d'alors et le bourg qui l'environnait, le château élevé déjà sans doute par d'autres mains, comme nous l'avons dit, ruiné par le temps, et rebâti par ces mêmes sires de St-Ursanne dès le XIIe, peut-être le XI siècle ?

A l'époque où Jean de Châlons signe son jugement rendu en son chattel de St-Ursanne, la famille des nobles de ce nom venait de s'éteindre. Or, on sait que l'héritier d'une famille noble qui disparaissait, n'était autre que le souverain, lequel dans notre pays était le Prince-évêque. Voilà comment, à la date du 18 janvier 1333, l'évêque de Bâle se trouvait en possession de son chattel de Saint-Ursanne. On peut admettre aussi que, des mains défaillantes des nobles de St-Ursanne, le château de leurs pères avait passé au pouvoir des comtes d'Asuel, qui étaient dès le XII siècle (2) les avoués (avocati) de l'église de St-Ursanne et par leur entremise aux évêques de Bâle. Quoiqu'il en soit, en 1333, un noble d'Asuel, Ulrich Thiébaud, était prévôt de la collégiale de St-Ursanne, et seigneur de la Prévôté.

(1) Trouillat, Monuments, I, 353, 441 et 486. On y trouve le 6 août 1173 Henri et Albert de Saint-Ursanne ; en 1200 Lambert et Gérard de Saint-Ursanne ; en 1210 Simon de St-Ursanne et son frère Wilhelm. Maître Conon de St-Ursanne est chanoine de la cathédrale de Bâle en 1270. (En 1275, voir Note I).

(2) Trouillat, Monuments, II, 711. En 1184, Henri d'Asuel, fils de Bourkard II, est avoué ou advocatus Ecclesiae sancti Ursicini.

IV.

Les hôtes et les maîtres du château du XIVe au XVIIe siècle.

Le 1er février 1337, l'évêque Jean Senn de Münsingen se trouvait en son *castrum* de St-Ursanne, d'où il expédiait deux actes importants en faveur des bourgeois de Porrentruy (1).

C'était en son château de St-Ursanne que le grand prélat recevait du riche chevalier Guillaume de Bremoncourt, dont la fille Marguerite (2) a été la principale fondatrice de l'hôpital de Porrentruy, la somme énorme, pour ce temps-là, de mille florins d'or pour rebâtir son château de Porrentruy détruit par les flammes. (janvier 1337).

Les années 1367, 1371 et 1373 voient l'évêque Jean de Vienne, trop maltraité par la plume jeune alors, passionnée et romanesque de M. Quiquerez, s'arrêter et chercher un refuge dans son castel de St-Ursanne.

Vers 1380, le même prince-évêque, aussi pauvre financier que guerrier malheureux, hypothèque contre un emprunt considérable, le château de St-Ursanne, avec ceux de Chauvillier, de Roche d'Or et du Spiegelberg, à son cousin Jean de Vienne, sire de Roulans et amiral de France. Mais avant cette date, dès le 11 juillet 1378, le même prince-évêque avait accordé au Chapitre et aux bourgeois de St-Ursanne le *droit d'angal* sur la ville et la prévôté, pour aider à relever et à maintenir les fortifications de la ville, ou comme s'exprime la lettre de l'évêque « pour la réparation et amendement de la dicte ville de St-Ursanne, pour l'assortir et accomplir contre les ennemis de l'église de Baisle, la fermetay de la dicte ville tant de murs, chesaux, eschelles qu'autrement. » (3) Le châ-

(1) Trouillat, III, 449 et 452.

(2) Veuve sans enfants du chevalier Bourkard Sporer d'Eptingen, morte à Porrentruy en 1406.

(3) Trouillat, IV, 392.

teau, qui faisait partie des *fortalitia* avait aussi besoin de réparations. La ville devait y concourir, de concert toutefois avec le prince évêque, lorsque celui-ci en avait les moyens.

En 1384, le successeur de Jean de Vienne, Imier de Ramstein, qui était prévôt du chapitre de St-Ursanne lorsqu'il fut élevé sur le siège de Bâle, rembourse à l'amiral Jean de Vienne la somme prêtée par ce dernier et dégage de ses mains le castel de St-Ursanne, avec les autres châteaux hypothéqués. Mais le château de St-Ursanne ne fait que changer de maître. L'évêque Imier l'engage, ainsi que la ville, dès 1384, aux bourgeois de Bâle contre un nouvel emprunt de quatre mille florins, destiné à couvrir l'emprunt contracté par son prédécesseur Jean de Vienne.

Quatre ans après (1388), le château de St-Ursanne est vendu à Thiébaud VII, comte de Neuchâtel en Bourgogne, qui le donne en fief l'année suivante à Thiébaud dit Siblotat.

En 1404, l'évêque Humbert de Neuchâtel, fils de Thiébaud VII, paye une dette de huit mille florins d'or, et rachète ainsi le château de St-Ursanne avec ceux de Roche d'Or et du Schlossberg.

Malgré ce remboursement, le comte de Neuchâtel Thiébaut VIII, frère de l'évêque défunt Humbert, et non son neveu, comme on l'a dit, continuait à retenir en son pouvoir les châteaux qui avaient été engagés à son père Thiébaut VII.

Vingt ans après, il fallut que le second successeur de Humbert de Neuchâtel, l'intrépide Jean de Fleckenstein, s'en vînt en personne, à la tête de trois cents cavaliers, assiéger pendant trois jours, et reprendre par les armes, en 1424, son château et sa ville de St-Ursanne. Les châteaux de Muriaux (Spiegelberg) et de Chauvillier, ceux de Pleujouse et de Roche d'Or furent repris dans la même campagne par l'illustre évêque devenu un illustre capitaine, grâce à la nécessité des circonstances.

Depuis ce brillant fait d'armes, le château de St-Ursanne demeura la propriété paisible des princes-évêques de Bâle jusqu'à la guerre de Trente ans.

V.

Le château occupé par les Suédois (1634-1637)

En 1634, le château de St-Ursanne se vit occupé d'abord par les Impériaux de Collorédo. Mais bientôt ils durent faire place aux Suédois de Weimar et à leurs fidèfes alliés les Français de La Force et de La Valette. Le capitaine écossais Forbes, qui avait pour lieutenant l'officier Braun, fut désigné pour s'installer au château avec sa compagnie et y tenir garnison. Ces hôtes féroces, à demi sauvages, traitèrent avec tant de cruauté les habitants de cette ville et de toute la contrée, que ceux-ci, après de longues et inutiles réclamations, poussés à bout, ne prirent plus conseil que de leur désespoir. Une belle nuit, ils montent en silence au château. Ils sont armés jusqu'aux dents. La sentinelle dort du sommeil de l'ivresse, comme la plupart des bandits Ecossais. Les assaillants tuent la sentinelle, pénètrent dans le château et égorgent sans pitié toute la soldatesque brutale qu'ils y rencontrent. Quelques fuyards seuls trouvent un asile dans la maison de l'évêque suffragant, qui les soustrait non sans peine, à une trop juste vengeance.

Les vainqueurs s'installent, avec une poignée d'Impériaux qu'ils rappellent, dans les murs du vieux castrum, où ils attendent et bravent Suédois et Français. Bientôt ces derniers se ravisent. Le comte de Grandsey vient faire le siège du château. Il menace de le bombarder, et

(1) Ils s'adressèrent à diverses reprises par lettres et envoyés au marquis de Bourbonne, gouverneur de Montbéliard, à l'évêque Jean Henri d'Ostein à Delémont, au général Collorédo dans la Vallée. Voir aux archives de St-Ursanne les comptes de la ville *à* cette époque. Voir aussi plus bas la note III.

malgré la bravade de Louis Boichat, qui la paye de sa vie en passant la porte St-Jean, le comte obtient la réduction de la place et accorde la vie sauve à la petite troupe qui la défendait.

Une garnison franco-suédoise fut établie au château. Elle ne l'évacua qu'après les traités de Münster et de Westphalie en 1648.

Le château revint alors en la possession du prince-évêque de Bâle. Mais hélas ! dans quel état ! Il fallut plusieurs années pour réparer peu à peu, avec les produits de l'angal, les dégâts qui avaient endommagé et le château et les remparts. En 1674, lorsque le canon français gronda de nouveau en Alsace, on replaça au château les quatre anciennes pièces d'artillerie, avec les pierriers et les arquebuses qui les défendaient, après avoir fait retenir le tout avec soin et à grands frais. Heureusement, on n'eut pas à s'en servir. Français et Bourguignons s'éloignèrent de l'Ajoie. Les bords du Doubs les virent à peine. On en fut quitte cette fois pour les coups de main de quelques maraudeurs.

VI.

Le château pendant la révolution.

Jusqu'à la Révolution, le château ne fut plus occupé que par une garde bien inoffensive. Elle n'était autre que le forestier du Prince et sa modeste famille.

Un jour cependant, c'était le 17 février 1791, dans une séance de relevée, il fut sérieusement question, au sein du magistrat, de remettre en état les pièces du château et le château lui-même. On pria le Prince de Roggenbach de contribuer à l'approvisionnement du château, en vivres, en poudre et en munitions. Que s'était-il passé ? Une troupe de révolutionnaires Français, s'était décidée à partir d'Indevillers pour envahir et ravager les Etats de l'Evêché de Bâle. A la sollicitation de Rengguer, ces troupes de paysans exaltés songeaient à nous apporter

par le fer et le feu le double bienfait de la guillotine et de la liberté phrygienne. St-Ursanne était particulièrement désigné aux corps-francs du Doubs, comme point d'attaque et comme lieu de bonne prise. Le magistrat de la ville, informé de ce qui se tramait, se hâte de prendre des mesures sévères pour la fermeture des portes de la ville. Il y met des gardes nuit et jour. Elles sont doublées. On tire de l'arsenal et de la mairie, les fusils à demi rouillés, pour en armer tous les bourgeois. Et l'arme au bras, on attendit. L'ennemi n'osa point paraître. Il ne pouvait être brave qu'en face d'une population désarmée. Il porta ses fureurs à Saignelégier sur les pas de l'invulnérable Gruel.

Toutefois le jour vint, où il fallut que St-Ursanne ouvrît ses portes aux fougueux libérateurs. Un bataillon de volontaires de la Corrèze, appartenant à l'armée de Custine, fit son entrée à St-Ursanne dès les premiers jours d'avril 1792. La ville en fut pour loger, par la persuasion de la force, cette troupe indisciplinée, partie au château, partie dans les maisons bourgeoises. Après les volontaires de la Corrèze vinrent ceux du Haut-Rhin, commandés par l'officier strasbourgeois Rosswag, qui déploya sa valeur à Grandgour en tuant d'un coup de fusil le prêtre Pêcheur, curé de Florimont. St-Ursanne, ville et château, ne fut débarrassé des troupes Françaises qu'en 1797. Cinq années d'occupation ! Cinq années de ruines. Ces ruines, au départ des Français. n'empêchaient pas de voir encore les deux casemates taillées dans le roc et servant alors de prisons. Une femme y avait trouvé la mort pendant la Terreur (mai 1794).

Quel était le crime de Marie-Thérèse Macabrey ? Avait-elle eu le malheur de crier : Vive le Roi ! ou vive la Reine ! Un jeune homme de Courtételle venait d'être guillotiné à Delémont pour ce crime. Avait-elle refusé de porter la cocarde jacobine ? Son acte de décès, inscrit à l'état civil, n'en souffle mot. Il constate seulement « que

cette malheureuse fut trouvée morte dans sa prison et qu'elle fut inhumée au cimetière de Lorette. »

En remontant plus haut dans nos annales, nous n'avons trouvé, sous nos Princes-évêques, aucun fait aussi tragique ni aussi cruel.

VII.

Ruines et débris

En 1796, le château, déclaré bien national avec la forêt qui en dépendait, fut vendu à prix d'assignats. L'acquéreur Huvelin de Bavillier, de Belfort, n'eut rien de plus pressé que de démolir le château, en commençant par le toit, dont il fit transporter les tuiles aux forges de Bellefontaine, devenues sa propriété au même titre que le château (1).

Les pierres qui formaient les murailles furent précipitées du haut de la colline, et servirent en 1827 à la construction d'une filature de coton, établie au pied du rocher de St-Ursanne, au-dessous de la Clouterie. Cette filature appartenait à M. Pierre Bornèque, de Bellefontaine, devenu co-propriétaire du château et de ses ruines, en même temps que de l'usine des bords du Doubs. M. Bornèque avait pour associé-directeur M. Bian, de St-Emme, en Alsace. Cette industrie n'ayant pu, grâce au mauvais vouloir du maire Theurillat, recevoir à St-Ursanne tout le développement qu'elle réclamait, fut transféré à St-Emme, au grand détriment de la population ouvrière de la vallée du Doubs.

La filature de M. Bornèque passa aux mains de l'abbé Blairvac, qui en fit, dans un but de noble bienfaisance, un établissement d'horlogerie en faveur d'enfants et d'apprentis pauvres. Mais en février 1852, le bâtiment devint la proie des flammes.

(1) Le 18 mars 1794, Huvelin acheta, par l'entremise d'un nommé Frossard, les forges de Bellefontaine pour la somme de trois cent soixante dix mille livres. (Guélat, remarques et mémoires).

Une nouvelle construction s'éleva un peu plus bas, toujours sur le ruisseau de St-Ursanne. On y établit, avec une turbine, une scierie qui a fonctionné jusqu'en 1884, où un incendie a dévoré à son tour ce vaste bâtiment (1).

VIII.

Les Chatelains de St-Ursanne.

Le château était une habitation peu commode. L'eau n'y arrivait point. Il fallait descendre à la source de St-Ursanne, pour abreuver le manoir, ou se contenter de l'eau pluviale amassée dans le puits dont on voit encore l'embouchure. L'éloignement de toute habitation, l'isolement n'était pas un inconvénient moins grand. On comprend que si les *chastellains* du Prince ont habité dans le principe la demeure forte et seigneuriale du château, ils ont été les premiers à demander à leur maître d'échanger l'honneur de cette résidence contre les avantages d'une habitation dans la ville. Aussi les voyons-nous occuper ce qui s'appelait jusque dans la première moitié de ce siècle la châtellenie. Elle était située dans la cour de l'ancien pensionnat. C'était un édifice assez vaste s'étendant de l'est à l'ouest, dans le sens de la largeur actuelle de la cour.

Comme les châtelains, fonctionnaires du Prince, étaient censés résider en son chastel, il nous plaît de donner ici, en guise de conclusion de cette notice, le tableau des châtelains dont nons avons pu recueillir les noms à travers les âges. Le premier qui nous apparaît dans l'histoire est le chevalier Georges Matzler (27 mars 1379) et le dernier, en 1792, fut le baron de Kempf.

(1) Il avait passé depuis peu aux mains de M. Jules Fattet, député de St-Ursanne au grand-conseil.

TABLEAU

DES CHATELAINS CONNUS DE SAINT-URSANNE

Princes-Evêques	Dates	Noms des Chatelains	Prévôts du Chapitre
Jean de Vienne.	1379	Georges Matzler, chevalier.	Hennemann Cherbon.
Imier de Ramstein.	1390	Henry de Vaillans.	Jacques de Wattwyler.
Humbert de Neuchâtel.	1398	Id. chastelain et mayre.	Id.
Caspar ze Rhyn.	1479	Henry de Montsevelier.	Caspar ze Rhyn.
Id.	1492	Humbert de Boys.	Hartmann de Halwyl.
Id.	1497	Walther Belorsier.	Id.
Christophe d'Utenheim.	1526	Georges Belorsier.	Rodolphe de Halwyl.
Philippe de Gundolsheim.	1547	Christophe Belorsier.	Léonard de Gundelsheim.
Melchior de Lichtenfels.	1558	Guillaume Barest.	Thomas Surgant.
Id.	1569	Clément Pillier.	Id.
J.-Christophe Blarer de Wartensée.	1580	Diethelm Blarer de Wartensee.	Jean-Georges de Lichtenfels.
Guil. Rinck de Baldenstein.	1612	Philippe de Rambévaulx.	Guillaume Blarer de Wartensée.
J.-Henri d'Ostein.	1631	Jean-Frédéric de Schwarzach.	Id.
Id.	1640	Jean-Claude de Breytenlandenberg.	Id.
J.-Conrad de Roggenbach.	1655	Ulrich-Wilhelm Primsy de Herblingen.	Thomas Henrici.
Id.	1689	Jean-Conrad Brimsy de Herblingen.	Frédéric de Grandvillers.
Id.	1691	Béat-Frantz-Ludwig de Baldenstein.	Id.
Guill.-Jacques de Rinck.	1704	Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein.	Rodolphe de Ferrette.
J.-Conrad de Reinach.	1728	Joseph Münch de Münchenstein, dit de Lœwenburg.	Jean-Jacques Beuret.
Sigismond de Reinach.	1746	Jean-Baptiste Valoreille.	François-Antoine Klötzlin d'Altnach.
Nic. de Montjoie.	1765	François-Conrad de Grandvillers.	Jean-Germain Beuret.
Frédéric de Wangen	1777	N. baron de Kempf.	Melchior-Joseph Tardy.
Joseph de Roggenbach.	1782-92		

NOTES.

I.

Sur les nobles de St-Ursanne.

« A l'époque du IIe Concile de Lyon (1275), la paroisse de Rickenbach, dans le canton de Lucerne, était desservie par un prêtre (Leutpriester) du nom de Bourkard de St-Ursanne (von Sankt Ursizin), chanoine de la collégiale de Münster (Estermann, hist. de la paroisse de Rickenbach, p. 48).

C'est le dernier noble de St-Ursanne dont l'histoire nous offre la trace.

II.

Délibération du Magistrat assemblé sur la maison de la ville le 17 février 1791. (1)

« Sur le bruit qui s'est répandu qu'on était menacés de l'invasion d'un atroupement de brigands, il a été résolu qu'on s'assemblerait de nouveau aujourd'huy à 2 heures de relevée, et qu'on inviterait deux députés du vén. Chapitre à y comparoir, pour conserter ensemble les précautions à prendre pour la sécurité publique. »

» Continuation à 2 heures de relevée.

» A la participation de MM. les archidiacre et custode, députés du vén. Chapitre et de M. le capitaine Marchand spécialement prié et requis eu égard aux circonstances,... il a été résolu et délibéré que le sieur lieutenant Delfils serait député à S. A., pour lui faire part des provisions dont on a besoin pour la deffense de cette ville, qui est en premier lieu un quintal de poudre, 2° une certaine quantité de fusils abandonnés à la disposition de S. A. pour en pourvoir plusieurs bourgeois de cette ville qui en sont dépourvus, attendu que dans l'arsenal du château, il n'en existe plus dont on puisse se servir ; 3° quant au plomb et pierres à fusil, comme il en existe à l'arsenal du château on en fera la visite pour en reconnoître la suffisance ; 4° on prendra ensuite les divers moyens de deffense sous la direction de M. le capitaine Marchand ; 5° quant à la quantité de poudre et de fusils, le sieur

(1) Le Magistrat de la ville se composait alors comme suit :
« Noble Monsieur le baron de Kempf, grand baillif.
» Monsieur Scheppelin, lieutenant de Son Altesse.
» M. Ursanne Brossard, mayre.
» Le Sr Félix Marchand, maître-bourgeois.
» Le Sr Joseph Bouvier, lieutenant de ville.
» Le Sr Benoît Jeannerat, conseiller et encranneur des vins.
» Le Sr Ursanne Perrin, conseiller et receveur des accidens.
» Thiébaud Peltier, secrétaire.

(Protocole, p. 230.)

Delfils député a été chargé de prier S. A. de bien vouloir l'extrader de son arsenal. — Le tout délibéré sous la loix du plus exact secret. »

(Sig.) SCHEPPELIN, lieutenant (de S. Alt.)
BERGER, archidiacre.

III.

St-Ursanne pendant la Guerre de trente ans.

En 1635, le magistrat de St-Ursanne, s'efforçait de gagner les bonnes grâces du général Collorédo et de ses officiers, afin de n'être pas trop maltraité par les réquisitionnaires d'alors et les pillards. C'est ainsi qu'on lit dans le compte de la ville dressé par le receveur Henri Billieux, l'aïeul de l'illustre chancelier de Billieux.

Année 1635.

Après la Ste Catherine (25 nov.)

« Fait présent d'un viau (veau) au général Collorédo, 3 L. 6 sols.
» Plus pour des limaces, 33 sols.
» Du beurre, 10 sols.
» Au porteur de limaces, 10 sols.

Et un peu plus bas :

» Au lieutenant Kutzer, à deux différentes fois un routy de vieau et ung plaict de poisson, 15 sols.

On trouve aussi pour la même année :

» A Jean Farine pour estre été à Pourentruy recevoir des nouvelles après du Père Rock, 10 sols.

» Pour des espions estés reconnoistre en divers lieux et avoir des nouvelles de l'ennemy, 1 L. 8 sols 6 deniers.

Et dès 1632 :

» à Pierre Gouniat « pour avoir racommodé et mis en estat les trois grosses pièces de la ville de tous ferrements y nécessaires, pour ferrer les six roues et nettoyer les dites pièces, 2 livres 4 sols.

» Pour remonter sept autres pièces sur des neufs bois, plus cinq autres, avec plusieurs vieilles mortiers (pierriers) 3 livres, 8 sols 2 den.

En outre on achetait à Saignelégier 22 livres de poudre, et 27 à Bienne et encore 27 à Epinal.

Enfin « on faisait faire des *balles* pour les doubles hogues et aultres pièces. »

Division et table.

Pages

I. Le Site 13
II. Les origines 16
III. Le Château du moyen-âge 19
IV. Les hôtes du château et ses maîtres du XIVe au XVIIe siècle 22
V. Les Suédois 24
VI. La Révolution 25
VII. Les ruines 27
VIII. Les Châtelains 28
IX. Notes 30